

Semaine du
22 au 30 octobre 2022
(feuillet à emporter)



Tous les jours : prière du chapelet
auprès de la Vierge Noire à 17h sauf le mardi : 16h45

Samedi 22 : Mémoire de la Vierge Marie

Messes : 7h et 12h : Pour la paix en France
Permanence de confessions avant la Messe de 12h

Dimanche 23 : 30^{ème} dimanche du Temps Ordinaire-Journée mondiale missionnaire : Quête pour les Œuvres pontificales missionnaires

Confessions : 9h30-10h15

Messes : 7h et 10h30 : pour les Familles REYMOND-GARNIER

Lundi 24 : Férie

Messe : 7h : pour Pascal et Andrée VIANNENC(†) ; pour Marie-Odile QUINSAC(†)

Mardi 25 : Saint Front

Messe : 7h : pour Pascal et Andrée VIANNENC(†)

Mercredi 26 : Férie

Messe : 7h : pour Pascal et Andrée VIANNENC(†)

Jeudi 27 : Férie

Messe : 7h : pour Pascal et Andrée VIANNENC(†) ; en action de grâce, pour Paule et Antoine ROUCHON(†)

Vendredi 28 : Saint Simon et saint Jude - fête

Messe : 7h : pour Pascal et Andrée VIANNENC(†)
17h30-18h30 : Adoration à la Chapelle des reliques

Samedi 29 : Mémoire de la Vierge Marie

Messes : 7h :

12h : Messe pour les malades, pour Pascal et Andrée VIANNENC(†)
Si vous souhaitez confier à cette prière le ou les nom(s) de personnes malades, merci de contacter le rectorat au 04 71 09 79 77 ou contact@cathedraledupuy.org

Permanence de confessions avant la Messe de 12h

18h : Chapelet Saint Michel

20h : 25^{ème} heure des Villes Sanctuaires en France
Spectacle **Salve Regina** avec le Centre de Musique Sacrée
Participation aux frais : 10 euros

Dimanche 30 : 31^{ème} dimanche du Temps Ordinaire

Confessions : 9h30-10h15

Messes : 7h : pour une intention particulière

10h30 : pour Pascal et Andrée VIANNENC(†), pour l'anniversaire de décès de Pierre RABERIN (10 ans), pour les membres défunts des corporations des bouchers et charcutiers et de leur famille, pour les membres défunts de la confrérie des Pénitents blancs du Puy et de leur famille

Chaque Dimanche, après la Messe - Prière des Frères
Vous pouvez demander une prière de consolation auprès des personnes qui prieront avec vous. *Chapelle des Reliques*

TOUSSAINT : Mardi 1^{er} Novembre. Des veilleuses pour les tombes (5€) et des feuillets de prière pour les défunts sont à votre disposition dans la Cathédrale à droite du chœur. **Un stand est à votre disposition côté place du For pour laisser des offrandes de Messe.**

Messes à 7h30 et 10h30

15h : Vêpres suivies de la procession jusqu'au cimetière avec la bénédiction des tombes

MESSE DES DEFUNTS : Mercredi 2 Novembre

Messes à 7h30 et 18h30

CONFESSIONS :

Lundi 31 Octobre : de 11h à 12h et de 17h30 à 19h

Mardi 1^{er} Novembre : de 9h30 à 10h15